



Temps partiel 32 heures par semaine organisé en modulation

Par **cathy1971**, le **28/01/2009** à **13:47**

bonjour,rnrnje suis à temps partiel 32 heures par semaine, mon contrat de travail prévoit une organisation du temps de trvail selon la modulation (c'est possible compte tenu de ma convention collective). En 2008 on m'a remis un calendrier prévisionnel prévoyant des semaines de 39 heures du 14 janvier au 28 avril , puis des semaines de 30 heures le reste de l'année. j'ai été en congé maternité du 16 avril au 28 octobre. j'aimerais savoir si mon temps de travail de 32 heures est bien respecté dans ce cas.rnrnmerci